



Assemblée générale

Distr. générale
10 décembre 2015

Soixante-dixième session
Point 3, *b*, de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 3 décembre 2015

[sans renvoi à une grande commission (A/70/573)]

70/18. Pouvoirs des représentants à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Ayant pris connaissance du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs¹ et de la recommandation qui y figure,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs¹.

*66^e séance plénière
3 décembre 2015*

¹ A/70/573.

